

**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@ccctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 13 décembre 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 décembre 2018 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Béatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTA, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Patrick SAUZEDDE à Jacques COUDOUR
Philippe OSSEDAT à Tony BERNARD
Françoise KORZCENIUK à Thierry BARTHELEMY

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Philippe BLANCHOZ, Bernard LORTON, André IMBERDIS, Frédérique BARADUC, Paul PERRIN, Karine BRODIN, Paul SABATIER.

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Séverine CHAUPIS

Secrétaire de séance : Benoit GENEIX

FAVORISER DES MODES DE DÉPLACEMENT ALTERNATIFS AU « TOUT VOITURE INDIVIDUELLE » - CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS « VÉLOS ET TERRITOIRES » DE L'ADEME

Rapporteur : Jean-François DELAIRE, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix délibérantes :

1

Conseillers représentés :

3

Total votants :

52

En septembre 2018, l'ADEME a lancé un appel à projets intitulé « Vélos et territoires - accompagnement à la réalisation de travaux de définition et mise en œuvre de politiques cyclables », qui permet de soutenir financièrement (à hauteur de 70%) trois types d'actions :

- la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables via notamment le financement d'études de planification stratégique, de schémas directeurs vélo, d'études pré-opérationnelles d'aménagement ;
- le développement de l'usage du vélo dans les territoires par l'émergence de services vélos et de services innovants ;
- l'ingénierie territoriale pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire, avec notamment des campagnes de communication.

Dans le cadre du programme d'actions du Plan Climat Energie Territorial (PCAET) de Thiers Dore et Montagne et du « Plan Paysage Vallée de la Dore et RD 906 » élaboré par le Parc Livradois Forez, est ressortie la nécessité de favoriser les modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle » et l'intermodalité afin de permettre une mobilité moins émettrice de gaz à effet de serre. Cet enjeu apparaît également dans le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT). Il s'agit de réfléchir à « un itinéraire ambitieux : la Dore à vélo » dans le but de faire de la vallée un axe privilégié pour les modes de déplacement doux. Ces réflexions apparaissent également dans l'élaboration et/ou la révision des documents d'urbanisme (Puy-Guillaume par exemple).

La place des mobilités douces sur le territoire, et notamment du vélo, est un sujet évoqué depuis de nombreuses années sans trouver jusqu'à présent de solutions véritablement adaptées. Même si une pratique de vélo existe, elle est centrée sur les loisirs, le sport, le tourisme, et le territoire n'a pas la culture « vélo au quotidien ».

Le territoire est essentiellement tourné vers le tout routier voiture, notamment dans la vallée de la Dore où l'aménagement de la RD 906 rend dangereux la circulation pour les cyclistes qui de fait sont quasi absents.

L'appel à projet de l'ADEME constitue donc une réelle opportunité pour faire une place au vélo sur un territoire où il est quasi absent (zone blanche) et développer son usage quotidien.

Aussi, une réflexion a été engagée par le syndicat mixte du Parc avec les deux Communautés de Communes Thiers Dore et Montagne et Ambert Livradois-Forez, afin de proposer une candidature conjointe comprenant, sur une durée de trois ans (2019 à 2021) :

- la réalisation d'un schéma directeur vélo dans la vallée de la Dore ;
- la conduite d'une étude pré opérationnelle sur un secteur test pour un itinéraire dans la vallée de la Dore (Ris-Courpière) ;
- des actions de sensibilisation, d'information et de communication favorisant le développement de la culture et du réflexe vélo pour un usage au quotidien.

L'un des objectifs opérationnels est de pouvoir aboutir à l'issue de ces trois ans à une phase de travaux d'aménagement d'itinéraires cyclables, notamment sur le secteur test, sans contraintes de reliefs allant de Courpière à Puy-Guillaume.

A terme, il s'agit de développer une véritable culture d'usage et de services chez les acteurs socio-économiques et les habitants en passant d'une pratique de loisirs à une pratique au quotidien, d'initier et conforter des aménagements d'itinéraires cyclables sécurisés pour accéder aux emplois et services locaux, et de favoriser la connexion avec des réseaux cyclables existants tels que la Vélo route / voie verte V70 de l'Allier et la Vélo route V71 de la Loire afin de répondre aux attentes en matière d'itinérance.

Les études prévues comprendront :

- la réalisation d'un diagnostic du niveau de « cyclabilité » du réseau routier : voirie, sécurité routière, itinéraires... ;
- l'élaboration d'un schéma directeur vélo : schéma des itinéraires cyclables avec description des aménagements nécessaires ;
- la définition d'un programme pré-opérationnel avec chiffrage et phasage des travaux pour une mise en œuvre par les collectivités compétentes sur le secteur test de Courpière à Puy-Guillaume.

Les actions d'animation et de communication prévues s'appuieront et renforceront les manifestations existantes portées par les acteurs locaux, communautés de communes et associations pour développer plus largement cette culture vélo.

La coordination générale du programme sera assurée par le syndicat mixte du Parc avec le pilotage du schéma directeur, le suivi de la mission d'études pré-opérationnelle pour en assurer la cohérence et initier une démarche de communication autour de la pratique du vélo. La Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne pilotera l'étude pré-opérationnelle de son territoire et définira les actions de communication et d'animation à mettre en place sur ce secteur test.

Les prestations d'études feront l'objet d'un groupement de commandes entre le syndicat mixte du Parc (qui en assurera la coordination) et la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, qui apportera une contribution financière à hauteur de 7 200 € au titre de l'autofinancement du Parc en tant que coordonnateur du groupement de commande.

Le budget et le plan de financement prévisionnels de l'opération sont les suivants :

DEPENSES TTC		RECETTES	
Prestation externe d'études	42 000€	ADEME	42 000€
Dépenses de communication	18 000€	Parc	18 000€
TOTAL	60 000€	TOTAL	60 000€

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Soutient** la candidature du Parc Livradois Forez à l'appel à projets « Vélo et territoires » de l'ADEME ;
- **Participe** financièrement aux dépenses à venir selon le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 52	Conseillers présents : 49	Représentés : 3	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 52	Pour : 52	Contre :	

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD
Maire de Châteldon



AR PREFECTURE

063-200070712-20181220-20181220_32-DE
Regu le 22/01/2019